

# Sur Le Vif

L'actualité trimestrielle du Groupe PEACE

avril 2022

numéro

82



Edito

Après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, qui par ailleurs n'est pas terminée, nous espérons que 2022 nous ramènerait à plus de sérénité et de facilité dans la gestion de nos équipes et des volumes que nous confient nos clients.

Malheureusement, depuis le début de l'année un problème de **manque de bovins**, pour l'instant plus marqué en France que sur le Bénélux, viendra impacter négativement notre activité. Ce manque de bovins devrait perdurer pendant une grande partie de l'année.

Pour autant, lors du séminaire annuel qui a eu lieu le 18 mars (voir page Groupe) nous avons mis des **objectifs économiques à la hausse**. Il est vrai que nous serons aidés dans l'atteinte de ces objectifs économiques par la reprise au 1er avril de la société **Pro'viandes** (voir page Groupe). Ainsi, ce sont une trentaine de nouveaux collaborateurs qui nous ont rejoint et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous avons aussi prolongé de deux ans le **plan d'actions** qui devait se terminer en 2021 et qui a été freiné par la crise sanitaire. Nous allons donc mettre toute notre énergie sur ce plan d'actions qui s'articule en 3 points, **la sécurité, le recrutement et la formation**.

Enfin, je ne peux terminer cet édito sans une pensée pour **Francis DROZAK** qui nous a quittés le 25 février, et réaffirmer notre soutien et notre affection à sa famille.

Bonne lecture.

Lionel LAURENT  
Dirigeant Groupe

**Comité de rédaction :**  
Julie GONZALEZ - Cyril GRAFF  
Lionel LAURENT - Djamila MAKACI  
Margaux OBRINGER - Marc PETRY  
Avec la participation de Valérie SCHMIDT

**Conception graphique :**  
Julie GONZALEZ

Dans ce numéro...

Actu filière Séminaire RSP

Santé & Sécurité Coup de projecteur

Parc auto Nouveaux arrivants

Site de Production

Actions sociales Pécule de vacances

SST Événements

Espace détente

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

## Yves-Marie Le Bourdonnec, le boucher star

Il est l'un des bouchers les plus réputés. Choix des bêtes et des modes d'élevage, maturation des viandes, depuis longtemps Yves-Marie Le Bourdonnec plaide pour une baisse de la consommation de viande au profit de produits de meilleure qualité.

Et si le meilleur steak du monde n'était pas Français ? Voilà un point de vue que les éleveurs apprécieront ! Mais pour Yves-Marie Le Bourdonnec, loin de déprécier la qualité des races bovines françaises, il s'agit de **plaider pour le croisement des espèces** pour obtenir la meilleure viande avec une faible teneur en collagène, un taux de graisse parfait.

« Il y a de très bonnes races françaises, mais il faut arrêter de s'obséder de la race pure. C'est comme si vous demandiez à un vigneron d'élaborer le meilleur vin du monde avec un seul cépage ! Forcément il n'aura qu'un caractère, qu'une seule particularité. Forcément **le meilleur steak du monde est issu d'un métissage entre plusieurs races qui vont apporter leur qualité, leur particularité** ».

### Le modèle d'élevage français en faillite.

Habitué à travailler avec des exploitations exemplaires, il alerte sur un modèle français **à bout de souffle**. Pour lui les vaches arrivent à maturité trop tard et empêchent les

éleveurs de gagner leur vie. « L'élevage français est en faillite, jamais un éleveur ne pourra gagner sa vie dans le modèle actuel. La production du modèle français est terminée il faut l'entendre. »



### Un président doit manger de la viande.

En bon défenseur de la tradition bouchère française il est convaincu que si on « régule notre consommation de viande, elle ne disparaîtra jamais ». Et il compte bien sur le président de la République pour être le premier ambassadeur de ce savoir-faire : « **Un président doit soutenir l'agriculture française**, je n'imagine pas un président qui ne soit pas consommateur de viande » dit-il avant de

détailler « ce qu'on mange c'est notre histoire. Quand on mange une viande on mange une partie du paysage, une partie de notre pays c'est pour ça que c'est important de respecter ça, le terroir c'est fondamental ».

*Source : Public Sénat*



## Lidl et la FNB lancent le rémunéra-score

Dans le cadre de la loi Egalim 2, et sur le même principe que le nutri-score, la FNB et Lidl lancent le rémunéra-score, **un score allant de A+ à F pour protéger la juste rémunération des éleveurs de la filière bovine**.

« Le rémunéra-score présenté au SIA sera appliqué avant septembre sur tous les produits issus de contrats tripartites sur des races à viande vendus dans les supermarchés Lidl en France », indique Lidl dans un communiqué de presse.

Selon le distributeur, le rémunéra-score a pour objectif **d'informer le consommateur sur le prix payé à l'éleveur**, et ainsi de créer une dynamique pour une meilleure rémunération. La note maximale, A+, est indexée sur le coût de production de l'éleveur, valeur de référence émise par l'interprofession.

« Le rémunéra-score répond à deux grands enjeux pour les éleveurs : celui de la transparence, qui est la clé d'une meilleure répartition de la valeur au sein de notre filière, et celui de la prise en compte du coût de production

des éleveurs, dans la construction du prix de leurs produits. Car c'est bien là tout l'enjeu de la loi Egalim 2 : permettre enfin aux éleveurs d'être rémunérés à hauteur de leur coût de production », déclare Bruno Dufayet, président de la FNB.

« Le rémunéra-score s'inscrit dans la logique de nos contrats tripartites signés depuis 2015. Ces contrats de confiance et de transparence permettent de mieux rémunérer nos 5000 éleveurs partenaires. Grâce au rémunéra-score, nos clients Lidl pourront encore plus clairement **mesurer l'impact de leur acte d'achat et soutenir la filière bovine**. Nous souhaitons déclencher une nouvelle dynamique plus vertueuse, plus transparente et plus rémunératrice pour les éleveurs », indique Michel Biero, directeur exécutif des achats Lidl France.

# Coup de projecteur

## Rencontre avec Gilles LEGA, désosseur.

• INTERMEAT

Ja Herbots



### • **Qui est Gilles LEGA ?**

J'aurais 63 ans en juillet et je suis dans le Groupe depuis 1991 !

J'ai commencé en 1975 comme apprenti dans la boucherie-traiteur de mes parents qui avant cela était tenue par mes grands-parents. Après cela, j'ai décidé de me diriger naturellement vers la boucherie industrielle.

J'ai travaillé dans plusieurs sociétés, appris le métier avant de commencer en 1991 chez TRADEVIA.

Je suis aujourd'hui désosseur sur le site HERBOTS à Saint-Trond et j'espère continuer à travailler tant que je peux.

### • **Qu'est-ce qui te fait te lever le matin ?**

Je me lève le matin pour gagner de l'argent, bien sûr. Mais, aussi avoir la reconnaissance de mon patron, c'est très important pour moi.

### • **Qu'est-ce que tu aimes le plus dans ton métier ?**

Ça me maintient en forme ! C'est un métier pénible donc il faut rester en bonne santé et garder toujours un esprit positif. Mon métier de désosseur, c'est toute ma vie. Je ne sais faire que cela. Arrêter, je ne pourrais pas. Pour moi, c'est comme si je mettais un pied dans la tombe.

### • **Quels conseils donnerais-tu aux nouvelles recrues ?**

Prendre soin de leur santé avant tout pour pouvoir durer dans ce métier.

Savoir écouter pour comprendre et apprendre. Quand j'ai démarré, on écoutait « les papys », aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

### • **Quel est le plus gros défi professionnel que tu aies relevé ? De quoi as-tu été le plus fier dans ta carrière ?**

La durée dans le métier ! Désosser à mon âge me paraît déjà être un défi en soi.

Ma fierté c'est d'avoir su gagner la confiance de ma Direction. Ma fierté aussi, c'est d'être dans le métier depuis mes 16 ans.

### • **À ta table, qu'est-ce qu'on mange ? Quelle est la meilleure viande ?**

Du bœuf mais aussi de l'agneau. Ma femme est plus amatrice de viandes que moi ! Je fais attention à ma ligne.

### • **Et si tu avais un super pouvoir, lequel ce serait ?**

Guérir « toutes » les personnes qui sont malades !

*Nous remercions Gilles LEGA pour le temps consacré à cet agréable échange. Nous le remercions aussi pour son engagement tout au long de ces 30 dernières années et lui souhaitons une belle fin de carrière au sein de notre Groupe.*



## Habilitations machines

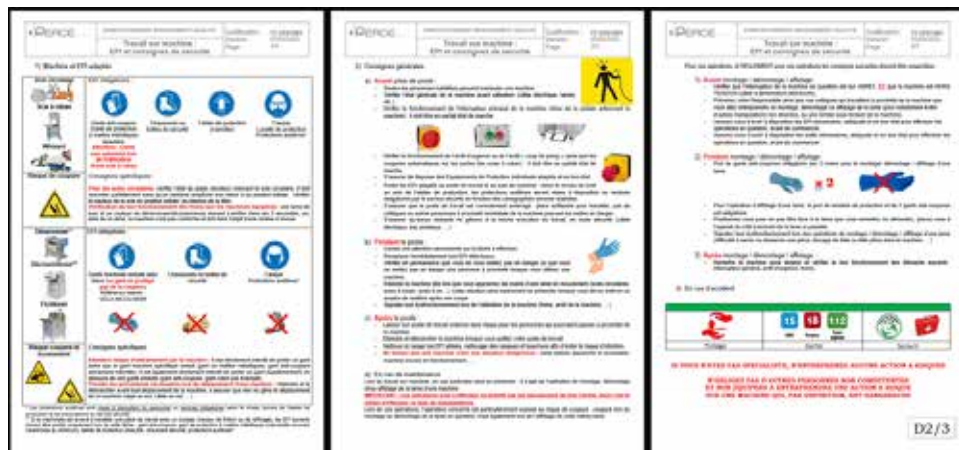
L'utilisation d'une machine au sein du Groupe PEACE est **OBLIGATOIREMENT conditionnée par la réalisation d'une habilitation machine.**

Il s'agit de transmettre les informations relatives aux risques liés à l'utilisation de ladite machine, **les bonnes pratiques et règles de sécurité** et de s'assurer que ces instructions sont bien comprises par l'opérateur.

Une fois l'habilitation réalisée, un test sous forme de questions est proposé à l'opérateur. Si toutes les conditions sont validées, l'habilitation est validée par le Responsable de site (dans le cas d'une habilitation temporaire) ou le Service Sécurité (dans le cas d'une habilitation définitive).

**De nouveaux formulaires d'habilitation machine seront déployés sur l'année 2022,** afin de simplifier la partie documentaire, tout en étant précis dans la description des risques et des mesures préventives.

**Nous vous rappelons que l'utilisation d'une machine peut induire un risque d'accident grave, et donc que vous ne devez en aucun cas utiliser de machine sans avoir reçu cette formation préalable.**



## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail, un vrai PLUS !

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail (ou SST) est, dans un premier temps, de pouvoir **porter secours à la victime d'un accident du travail**. Mais son rôle ne s'arrête pas là, il est un véritable **acteur de la politique Sécurité & Santé au Travail** de l'entreprise.

Les SST sont formés, tout d'abord par le biais d'une formation initiale, puis, via des recyclages réguliers qui visent à maintenir les connaissances des SST en matière de Sécurité & Santé au Travail.

La démarche du SST en cas d'accident va s'articuler en 3 points : **PROTEGER, ALERTER et SECOURIR**. Dans un premier temps, il va s'agir de protéger la victime de l'accident du travail, et éviter qu'il n'y ait un suraccident. Ensuite, le SST va alerter les secours, donner toutes les informations nécessaires pour

que ces secours soient le mieux organisés possible une fois arrivés sur les lieux de l'accident.

Enfin, le Sauveteur Secouriste du Travail va, en cas de besoin, donner les premiers soins à la victime de l'accident, en attendant les secours qui ont été prévus.



Nous proposons des formations Sauveteurs Secouristes du Travail, et **nous souhaitons renforcer le nombre de SST présents sur l'ensemble de nos sites de production**. Donc si cette formation, et d'une manière générale la prévention des risques, vous intéresse, prenez contact avec le Service Sécurité.

Marc  
00 33 6 80 46 96 06  
[securite@groupe-peace.com](mailto:securite@groupe-peace.com)



**Cyril GRAFF**

Administrateur Délégué INTERMEAT Services  
Administrateur Délégué VPS

**Quand être positif aujourd'hui se chuchote, quasi honteusement ! Osons le positivisme, bousculons l'actualité pour se déclarer positifs !**

Pas facile d'oser le positivisme avec cette actualité difficile, où l'on peut citer une liste à la Prévert des événements déstabilisants de ces deux dernières années : les différentes vagues de contamination COVID-19, et malheureusement les morts qui les ont accompagnés, la saturation de nos services de santé, les vagues de grippe qui prennent aujourd'hui le relais (dont la fameuse grippe A dont personne ne parle aujourd'hui alors qu'en 2010

## Le mot SÉCURITÉ de la Direction Groupe

nous étions en alerte rouge face à ce virus !), la guerre en Ukraine, les crises économiques qui en découlent déjà et qui vont encore en découler...

Pourtant nous devons être positifs. Le meilleur interprète de ce concept est Auguste Comte, qui nous donne une formule simple et sacrée du positivisme : **L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but.**

Aussi, c'est en **se recentrant sur l'essentiel**, dans un cadre et un ordre définis que nous sommes tous capables de retrouver nos bases, nos valeurs. Certes les périodes passées difficiles ont bouleversé les ordres établis, ont bousculé nos certitudes, ont fait naître de nouvelles réflexions voire des doutes sur notre avenir personnel ou professionnel. Cette actualité lourde de sens a mis au cœur de nos préoccupations et de nos réflexions la santé et la

sécurité dans tous les sens du terme.

Pourquoi vous parler de tout cela ? C'est pour nous la confirmation que les valeurs que nous partageons au sein du Groupe PEACE, et que la vision que nous avons de la **gestion globale de l'entreprise basée sur l'humain**, sont essentiels pour tout un chacun. C'est encore plus vrai aujourd'hui, nous avons besoin de nous rattacher à des bases, à des fondations solides. La famille et le travail en font partie.

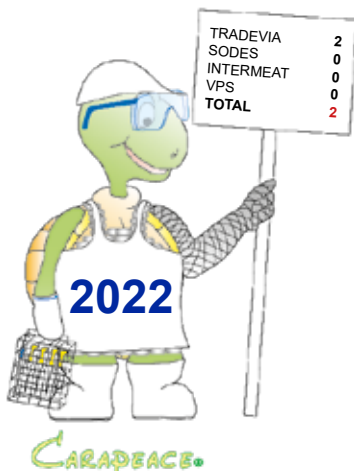
Nous savons que nous devons persévérer dans cette voie, accentuer le positivisme dans nos communications et poursuivre le développement de notre Groupe avec vous, en comptant sur vous, en vous protégeant et en faisant de notre Groupe un environnement de travail simple, équilibré, sécurisé, un lieu d'échanges et de respect dans un cadre de confiance. Nous en avons tous besoin. Alors aujourd'hui gardons un seul mot à l'idée, un mot qui n'est pas un gros mot, soyons **POSITIFS !**

## Trimestre 1 - 2022 (au 31 mars 2022)

### Commentaires par société

#### • SODES

Nous n'avons pas déclaré d'accident de travail sur ce 1er trimestre 2022. Nous encourageons nos collaborateurs à poursuivre leurs efforts pour maintenir ces très bons résultats !



#### • VPS

Nous n'avons pas déclaré d'accident de travail sur ce 1er trimestre 2022. Nous encourageons nos collaborateurs à poursuivre leurs efforts pour maintenir ces très bons résultats !

#### • TRADEVIA

Nous déclarons 2 accidents de travail sur ce 1er trimestre 2022. Par contre **les 2 accidents déclarés concernent le site ELIVIA**. Attention donc au bon respect des règles de Sécurité et Santé au Travail sur ce site de production, afin de retrouver de meilleurs résultats sur le reste de l'année.

#### • INTERMEAT

Nous n'avons pas déclaré d'accident de travail sur ce 1er trimestre 2022. Nous encourageons nos collaborateurs à poursuivre leurs efforts pour maintenir ces très bons résultats !

Nous sommes à votre écoute :

Marc PETRY : 00 33 6 80 46 96 06  
Philippe SIAD : 00 33 6 14 87 10 84  
[securite@groupe-peace.com](mailto:securite@groupe-peace.com)

Merci de votre participation.

## Séminaire RSP



Le séminaire annuel Groupe s'est déroulé les 18 et 19 mars 2022 au Novotel de Metz, en Lorraine.

**Cela a permis de rassembler les Responsables des sociétés INTERMEAT, VPS, TRADEVIA et SODES qui ne s'étaient pas revus depuis 2019 !**

Une présentation des **performances économiques du Groupe**, un état des lieux sur la **politique Santé et Sécurité au Travail** ainsi qu'une mise au point sur les **objectifs** de l'année à venir ont été faits dans une première partie.

Le séminaire a également été l'occasion de présenter l'avancement et la prolongation du **Projet Groupe** 2018-2021 à 2023.



S'en est suivi un team building d'astronaute, puis un repas convivial et enfin une activité de laser game afin de sélectionner le meilleur tireur !



### Disparition de Francis DROZAK

Le 25 février 2022 Francis DROZAK nous a quittés.

Il avait intégré notre Groupe le 4 octobre 1993 pour ne plus en sortir. Pendant ces **29 années**, il a évolué au sein du Groupe en tant que boucher désosseur, responsable de site, responsable technique et finalement référent sécurité chez TRADEVIA. Pendant de nombreuses années, il avait été très impliqué dans le recrutement et la formation de jeunes sur le site de DERWA.

Tout notre soutien et notre affection à sa famille.

### Rachat de la société PRO'VIANDES



Dans le cadre de son développement, la société **TRADEVIA a racheté** en date du 1er avril la **société PRO'VIANDES**.

La société PRO'VIANDES est active sur les départements du Doubs, de la Haute-Saône et de Jura. Elle compte 4 clients et emploie trentaine de salariés.

C'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux collaborateurs à qui nous souhaitons pleine et entière réussite au sein de notre Groupe.

## Fidélité récompensée

Au sein du Groupe PEACE, l'ancienneté est récompensée, et c'est avec grand plaisir et fierté que nous avons récompensé nos collaborateurs (très !) fidèles.

Bravo à eux, et merci pour leur confiance !



M. Alexandre JOLIBOIS (10 ans d'ancienneté / VPS)



M. Patrice GILBERT (10 ans d'ancienneté / INTERMEAT)



M. Christophe VALENTING (20 ans d'ancienneté / CESATEC)



M. Dominique FALOUR (20 ans d'ancienneté / INTERMEAT)



M. Gilles LEGA (30 ans d'ancienneté / INTERMEAT)



## Réunions RSP CHE IS VPS

Les 18 et 19 janvier derniers se déroulaient 2 journées de réunion avec nos Responsables de site et Chefs d'équipe des sociétés INTERMEAT Services et VLEES PARTNER Services.

Les résultats Sécurité & Santé au Travail ont été détaillés concernant l'année 2021. Les thèmes suivants ont également été développés : communication RSP-TC-Traductrices, remontée administrative, responsabilités du RSP, congés d'été.



## Nouvelles recrues



Après plus de vingt années d'expérience mêlant entreprise et cabinet comptable, Mme Wuissalle BERNI a intégré la société TRADEVIA en tant que Comptable le 4 janvier 2022.

Elle a pour missions d'effectuer la comptabilité générale des sociétés françaises du Groupe et des SCI ainsi que d'assurer la supervision de Mme Cassandra SCHAFER sur ses missions liées à la comptabilité.



Suite à l'obtention de son BTS en Comptabilité et Gestion, Mme Cassandra SCHAFER a effectué quelques mois dans l'entreprise BUT en tant qu'Aide Comptable.

Elle a intégré notre société en tant qu'Assistante RH et Comptabilité le 10 janvier 2022. Elle a notamment pour missions d'effectuer la gestion administrative des ressources humaines (suivi des documents d'embauche, lien avec les prestataires de mutuelle et prévoyance...) et des tâches comptables (facturation, saisie des notes de frais, relances client).



Mr Jérémie DANNENBERGER a intégré la société TRADEVIA le 21 février 2022 en tant que Référent Sécurité. Il a auparavant été Assistant Sécurité Environnement chez Lorca et Assistant Projet QHSE chez ATCF.

Au sein de la société, il aura pour rôle de soutenir M. Marc PETRY sur le périmètre français du Groupe : rédaction de plan de formation, dispense de formations métiers, contrôle de l'application des procédures QHS...

Nous leur souhaitons à tous une bonne intégration et une bonne continuation dans leurs missions !

## Votre Responsable RH prend la route !



Après un an de prise de poste alternant confinement, couvre-feu et restrictions diverses, Mme OBRINGER, votre Responsable RH, **souhaite vous rencontrer** et organisera avec vos Responsables de Site, durant toute l'année 2022, **des visites pour vous rencontrer «en vrai» et répondre à toutes vos questions RH :**

- Qu'est-ce que la prévoyance ?
- Comment utiliser son «Compte Personnel de Formation» ? (CPF)
- Pourquoi dois-je signer des feuilles de présence ?
- ...



## Arrivée de Xavier LERAY



Nous souhaitons la bienvenue à Xavier LERAY qui nous a rejoint le 4 avril 2022 afin d'exercer la mission de Directeur Technique & Commercial BELUX.

Il reprendra les **missions opérationnelles, organisationnelles, techniques et commerciales** des sociétés INTERMEAT Services et VPS, assurées auparavant par Cyril GRAFF,

qui se verra quant à lui confier par la suite de nouvelles missions au sein de la Direction du Groupe.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Pension complémentaire

Vous travaillez dans l'industrie alimentaire en tant qu'ouvrier ? Alors vous avez droit à une pension complémentaire en Belgique.

Votre employeur INTERMEAT/VPS paie les cotisations via l'ONSS. Il s'agit d'un pourcentage de votre salaire brut. Vous ne devez donc rien faire pour constituer votre pension complémentaire.

Vous pouvez **consulter vos droits de pension complémentaire** constitués via [www.mypension.be](http://www.mypension.be) (au moyen de code d'identification électronique) ou contacter Alimento via leur site [www.alimento.be](http://www.alimento.be).

Chaque année aux environs du mois de juin, vous recevrez également une **fiche pension**. Elle présente la situation exacte de votre pension complémentaire constituée :

- le total des cotisations payées durant l'année écoulée,
- le total de l'épargne constituée à l'âge de 65 ans, sans paiement de primes,
- le total de l'épargne constituée au 1er avril de l'année concernée,
- le total de l'épargne constituée au 1er avril de l'année précédente.

## Rupture du CDI



Attention ! Vous ne pouvez mettre fin au contrat de travail à durée indéterminée sans respecter les **délais de préavis** prévus par la loi.

Vous devez envoyer votre lettre de démission par **courrier recommandé** par la Poste. Votre lettre écrite doit faire mention de la date de début et de la durée du délai de préavis. Le préavis

qui est notifié par courrier recommandé est présumé avoir été reçu le troisième jour ouvrable qui suit la date d'envoi. Le préavis ne peut commencer au plus tôt que le jour suivant ce troisième jour ouvrable (un samedi étant également assimilé à un jour ouvrable) et ne prend cours que le lundi qui suit la semaine pendant laquelle la lettre de préavis est censée avoir été reçue.

La partie qui met fin au contrat sans motif valable ou sans tenir compte des délais de préavis visés dans la loi doit payer à l'autre partie une indemnité égale à la rémunération correspondant à la durée du délai ou à la partie restante du délai, sauf convention écrite contraire entre les parties.

## Pécule de vacances



Le pécule de vacances (congrés payés) sera **versé entre le 2 mai et le 30 juin 2022**. N'oubliez pas de communiquer vos coordonnées bancaires à votre caisse de vacances.

Le pécule de vacances des ouvriers n'est pas payé directement par l'employeur. Les ouvriers reçoivent en effet leur pécule de vacances de l'Office National des Vacances Annuelles sous la forme d'un **chèque de vacances annuel unique**. Le montant brut du pécule de vacances correspond à **15,38 % du salaire gagné l'année précédente**. Vous pouvez connaître le montant de votre pécule sur l'application «Mon compte de vacances » sur le site <https://www.onva.fgov.be>.

## Des projets tramway à l'étranger

L'année 2022 commence bien pour CESATEC avec des projets qui reprennent, après quelques mois de sommeil dus à la crise sanitaire.



C'est le cas notamment dans le domaine ferroviaire, où deux nouvelles lignes de tramway sont prévues à **Casablanca**, au Maroc.

CESATEC ayant déjà fourni les signaux des premières lignes, nous avons été sollicités et retenus pour la signalisation des deux nouvelles. Une centaine de pièces au total, à livrer avant l'été.

Il en est de même pour le tramway de **Sydney**, pour lequel CESATEC avait fabriqué il y a quelques années

des Feux Présence Tension, destinés à indiquer au conducteur du tram si la caténaire est alimentée ou non. Nous avons ici aussi été retenus pour fournir de nouveaux feux pour ce tramway.

Sans oublier le tramway de **Jérusalem** pour lequel CESATEC va fournir des Boitiers Secours.

La France n'est pas en reste avec de nombreux projets en cours sur lesquels nous sommes positionnés et qui devraient voir le jour en fin d'année.

Retrouvez toute l'actualité CESATEC sur [www.cesatec.fr](http://www.cesatec.fr)

## Parc Auto

### Rappels

- Pour tous les conducteurs de voiture du Groupe, vous devez prévoir soit une **carte bleue** si vous êtes en France, soit une **carte visa** si vous êtes en Belgique. Elle vous sera demandée **en cas de panne ou d'accident pour avoir un véhicule de remplacement.**
- Nous vous conseillons à nouveau de **prévoir un stock** (2 bidons) **d'AdBlue** car une pénurie est annoncée. **Par ailleurs, quand le témoin s'allume, ne descendez pas en-dessous de 1000km** car cela brûle le calculateur et la pompe et occasionne des pannes qui pourraient être évitées si vous remettez de l'AdBlue rapidement.
- Pensez à remettre les pneus été à partir du 15 avril.

### Info importante



Depuis le 3 mars en Belgique nous sommes obligés d'avoir un **support GSM dans les véhicules.**

Pensez donc à en installer un car **l'amende s'élève à 175 euros !**



Benoît LANNON  
00 352 691 166 504  
[blannoy@groupe-peace.com](mailto:blannoy@groupe-peace.com)

# Événements



## ■ Carnet rose

- Kaïna MERCIER est née le 12 janvier 2022,
- Lou ABAIR est née le 25 janvier 2022.

Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents !

## ■ Carnet blanc

- Delphine DOMONT et Frédéric NIMAIL se sont dit « oui » le 17 juillet 2021.

Tous nos voeux de bonheur !

## ■ Carnet noir

- Francis DROZAK nous a quittés le 25 février 2022.

Toutes nos pensées accompagnent sa famille.

# Site de Production



Notre client :



Bastogne - Belgique

Notre équipe :



Chef d'Equipe : Marco DI GIUSTO

Effectif : 5-6 personnes

Activité : désossage, parage de viande de bœuf et de porc





## Fabriquez votre housse pour chargement de téléphone portable

Nous avons tous des jeans que nous ne mettons plus. Pourquoi ne pas leur donner une nouvelle vie ?

Voici une idée pour couturiers et couturières débutants : recyclez-les en fabriquant une housse pour le chargement de votre téléphone portable !



Commencez par découper une poche arrière complète et la couture du haut d'une poche avant.



Il suffit ensuite de coudre la couture sur la poche de manière à obtenir une anse.



Et voilà, plus besoin d'une surface plane pour poser votre téléphone pendant le chargement et plus de fil qui pend !

Voici d'autres idées pour les plus créatifs d'entre vous :

